

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



ST MORITZ SILENT DORICA SILENT AROMY SILENT



SOMMAIRE

1 INTRODUCTION

- 1.1 INSTRUCTIONS GENERALES
- 1.2 SYMBOLIQUE
- 1.3 REGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS
- 1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

3 INSTALLATION

4 DESCRIPTION GENERALE

- 4.1 FONCTIONNEMENT
- 4.2 GRANULES
- 4.3 COMPARTIMENT DE CHARGEMENT
- 4.4 PANNEAU DE COMMANDE
- 4.5 PANNEAU POSTERIEUR
- 4.6 COMPOSANTS

5 MONTAGE

- 5.1 DEBALLAGE
- 5.2 SORTIE DES FUMEES
- 5.3 MONTAGE DES REVETEMENTS

6 MISE EN ROUTE

- 6.1 PARAMETRES
- 6.2 PREMIER ALLUMAGE

7 UTILISATION

- 7.1 PHASES DE FONCTIONNEMENT
- 7.2 ALLUMAGE DE L'APPAREIL
- 7.3 REGLAGE DE LA PUISSANCE DE COMBUSTION
- 7.4 EXTINCTION DE L'APPAREIL
- 7.5 OUVERTURE DE LA PORTE
- 7.6 TELECOMMANDE INFRAROUGE
- 7.7 RADIOCOMMANDE THERMOCONFORT (OPTIONNEL)
- 7.8 THERMOSTAT D'AMBIANCE EXTERNE (OPTIONNEL)

8 ENTRETIEN ET NETTOYAGE

9 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

10 GARANTIE

CERTIFICAT DE CONFORMITE

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'

DECLARATION OF CONFORMITY

La THERMOROSSI S.P.A., VIA GRUMOLO N° 4 36011 ARSIERO (VI), sotto la sua esclusiva responsabilità DICHIARA che l'apparecchiatura descritta in appresso: *DECLARES that the product:*

Description Stufa a pellet Description Pellet stove

Marchio THERMOROSSI S.P.A.

Trademark

Modello PSILENT 8

Model

è conforme alle disposizioni legislative che traspongono le seguenti Direttive:

- 2004/108/CE (Direttiva EMC)
- 2006/95/CE (Direttiva Bassa Tensione)
- 2011/65/EU (Direttiva RoHS 2)

is in accordance with the following Directives:

- 2004/108/EC Directive (EMC Directive)
- 2006/95/EC Directive (Low Voltage Directive)
- 2011/65/EU Directive (RoHS 2)

e che sono state applicate tutte le norme e/o specifiche tecniche di seguito indicate and that all the following standards have been applied

EN 55014-1 EN 60335-1 EN 50581

EN 55014-2 EN 60335-2-102 EN 61000-3-2 EN 62233

EN 61000-3-3

Ultime due cifre dell'anno in cui è affissa la marcatura CE

Last two figures of the year of the CE marking

Luogo Arsiero Place

Data *Date*

Data /11/09/2014

Firmo

Firma Sign. THERMOROSSI S.C.

DECLARATION DE PERFORMANCE

Dichiarazione di prestazione in accordo con il Regolamento (UE) 305/2011 Declaration of performance according to Regulation (EU) 305/2011

Nº 59

Codice di identificazione unico del prodotto-tipo:

Unique identification code of the product type:

PSILENT 8, apparecchio per il riscaldamento domestico, senza acqua, alimentato a pellet di legno

PSILENT 8, residential space heating appliance without water fired by wood pellets EN 14785:2006

Numero di tipo, lotto , serie o qualsiasi altro elemento che consenta l'identificazione del prodotto da costruzione ai sensi dell'articolo 11, paragrafo 4:

2 Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required under Article 11(4):

PSILENT 8

Uso o usi previsti del prodotto da costruzione, conformemente alla relativa specifica tecnica armonizzata, come previsto dal fabbricante:

Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonised technical specification, as foreseen by the manufacturer:

Apparecchio per il riscaldamento domestico, senza acqua, alimentato a pellet di legno Residential space heating appliance without water fired by wood pellets

Nome, denominazione commerciale registrata o marchio registrato e indirizzo del fabbricante ai sensi dell'articolo 11, paragrafo 5:

4 Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant Article 11(5):

THERMOROSSI S.P.A. Via Grumolo, nº 4 36011 Arsiero (VI)

Sistema o sistemi di valutazione e verifica della costanza della prestazione del prodotto da costruzione di cui all'allegato V:

5 System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in Annex V: Sistema 3 e 4 / System 3 and 4

Nel caso di una dichiarazione di prestazione relativa ad un prodotto da costruzione che rientra nell'ambito di applicazione di una norma armonizzata:

In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonised standard:

6 L' organismo notificato TÜV Rheinland Energie und Umwelt GmbH N° 2456 ha determinato il prodotto-tipo in base a prove di tipo secondo il sistema 3 ed ha rilasciato il rapporto di prova K14112014T1

The notified laboratory **TÜV Rheinland Energie und Umwelt GmbH N° 2456** performed the determination of the product type on the basis of type testing under system 3 and issued test report **K14112014T1**

DECLARATION DE PERFORMANCE

Prestazione dichiarata / Declared performance

Specifica tecnica armonizzata: Harmonized technical specification:	EN 14785:2006	
Caratteristiche Essenziali Essential characteristics	Prestazione / Performance	
Sicurezza antincendio / Fire safety		
Reazione al fuoco / Reaction to fire	Al	
Distanza da materiali combustibili Distance to combustible materials	Minime distanze / Minimum distances (mm): posteriore / rear = 100 lati / sides = 300 frontale / front = 900 solfitto / ceiling = 600 pavimento / floor = -	
Rischio di fuoriuscita di braci incandescenti Risk of burning fuel falling out	Passa / Pass	
Emissione di prodotti della combustione Emission of combustion products	CO 84,4 mg/m3 Alla potenza termica nominale / Nominal heat output CO 390,5 mg/m3 Alla potenza termica ridotta / Reduced heat output	
Temperatura superficiale / Surface temperature	Passa / Pass	
Sicurezza elettrica / Electrical safety	Passa / Pass	
Pulizia / Cleanability	Passa / Pass	
Pressione massima di esercizio Maximum operating pressure	bar	
Temperatura fumi a potenza termica nominale Flue gas temperature at nominal heat output	T 199 ℃	
Resistenza meccanica (per sopportare un camino/una canna fumaria) Mechanical resistance(to carry a chimney/flue)	NPD {Nessuna Prestazione Determinata}	
Potenza termica nominale / Nominal heat output	8,00 kW	
Potenza termica resa in ambiente / Room heating output	8,00 kW	
Potenza termica ceduta all'acqua / Water heating output	kW	
Rendimento Efficiency	86,06 % Alla potenza termica nominale / Nominal heat output 86,79 % Alla potenza termica ridotta / Reduced heat output	

La prestazione del prodotto di cui ai punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 7. Si rilascia la presente dichiarazione di prestazione sotto la responsabilità esclusiva del fabbricante di cui al punto 4

The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 7. This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4

(nome e funzione)

Firmato a nome e per conto del fabbricante da Signed for and on behalf of the manufacturer

7

Luogo/Place Data/Date Arsiero 11/09/2014

THERMOROSSI

1 INTRODUCTION

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ce manuel d'utilisation et d'@ constitue une partie intégrante et essentielle du produit et il devra de ce fait être conservé par l'utilisateur. Avant de procéder à l'utilisation et à l'entretien, lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce manuel.

L'utilisateur est tenu d'effectuer toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel. Cet appareil ne pourra être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné.

Toute autre utilisation doit être considérée inadéquate et par conséquent dangereuse ; l'utilisateur assume donc toute responsabilité en cas d'utilisation inadéquate.

Les opérations d'installation, d'entretien et éventuellement de réparation doivent être effectuées par un professionnel qualifié et conformément aux normes en vigueur et aux instructions fournies par le fabricant de l'appareil.

En cas de réparation, il sera nécessaire de n'utiliser que des pièces de rechange originales.

Toute installation incorrecte ou mauvais entretien peut provoquer de graves dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens et décharge le fabricant de toute responsabilité.

Avant toute opération de nettoyage ou d'entretien il est nécessaire de débrancher l'appareil du réseau d'alimentation en intervenant sur l'interrupteur général de l'installation ou sur tout autre organe d'interception installé en amont de l'appareil.

Il est nécessaire d'installer le produit dans un lieu à l'épreuve du feu et équipé de tous les services (alimentations et évacuations) nécessaires à l'appareil pour un fonctionnement correct et en toute sécurité.

Toute intervention non explicitement autorisée par Thermorossi sur tous les systèmes, composants ou pièces intérieures et extérieures de l'appareil, ainsi que sur tous les accessoires fournis avec celui-ci entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

En cas de vente ou de transfert de l'appareil à un autre utilisateur s'assurer que le manuel accompagne toujours l'appareil.

Thermorossi conserve les droits d'auteur sur les présentes instructions de service, qui ne pourront être reproduites ou communiquées à des tiers sans l'autorisation nécessaire et ne pourront être utilisées pour des buts concurrentiels.

1.2 SYMBOLIQUE



DOMMAGES AUX PERSONNES

Ce symbole de sécurité indique des messages importants.

Le non respect de ces messages ou instructions peut provoquer de graves dommages à l'utilisateur de l'appareil.



DOMMAGES AUX BIENS

Ce symbole de sécurité indique des messages ou instructions à respecter scrupuleusement pour le bon fonctionnement de l'appareil.

Le non respect de ces messages ou instructions peut causer de graves dommages à l'appareil et/ou à l'installation.



INFORMATIONS

Ce symbole signale des instructions importantes pour le bon fonctionnement de l'appareil ou de l'installation.

Le non respect de ces messages ou instructions peut altérer le bon fonctionnement de l'appareil.

1.3 RÉGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS

NORMES DE RÉFÉRENCES

Normes internationales observées pour la conception, l'industrialisation et la production des appareils indiqués dans ce manuel :

- Directive 2004/108/CE [EMC] Directive 2006/65/CE [Basse consommation] 89/106/CEE et amendements suivants (Produits de construction)
- Normes EN 14785, EN 55014-1, EN55014-2, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, EN 60335-1, EN 60335-2-102, EN 62233



RECOMMANDATIONS

Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement l'intégralité du présent manuel. Il est indispensable de connaître les informations et prescriptions contenues dans cette publication pour une utilisation correcte de l'appareil.

L'opération de connexion du panneau électrique doit entièrement être effectuée par un personnel qualifié et formé ; aucune responsabilité ne sera reconnue pour tout dommage, même à des tiers en cas de non-respect total des instructions fournies pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Toute modification effectuée par l'utilisateur ou par toute autre personne agissant pour son compte, est sous son entière responsabilité.

Toutes les opérations nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement de l'appareil avant et durant son utilisation sont à la charge de l'utilisateur.



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Attention : l'appareil doit obligatoirement être connecté à une installation munie d'une prise de terre PE (conformément aux normes 73/23 CEE et 93/98 CEE relativement aux équipements à basse tension). Avant d'installer l'appareil il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement du circuit de terre du système d'alimentation.

Attention : la ligne d'alimentation doit avoir une section compatible avec la puissance de l'appareil. La section des câbles ne doit en aucun cas être inférieure à 1,5 mm². L'appareil doit être alimenté avec une tension de 220-240 V à 50 Hz. Toute variation de tension supérieure à 10% peut donner lieu à un fonctionnement irrégulier ou endommager le dispositif électrique et/ou donner lieu à des problèmes d'allumage et d'utilisation. Prévoir l'utilisation d'un stabilisateur de courant. L'appareil doit être positionné de manière à ce que la prise d'alimentation domestique soit accessible.

La présence d'un disjoncteur différentiel adéquat est obligatoire en amont de l'appareil.



Attention: ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées. Ne pas aspirer de cendres chaudes: l'aspirateur peut être endommagé. Les travaux de nettoyage décrits dans ce manuel doivent être effectués lorsque l'appareil est froid.

1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

TRANSPORT ET MANUTENTION

L'appareil doit toujours être manipulé en position verticale et uniquement au moyen d'outils de transport adaptés. Veiller attentivement à ce que le panneau électrique, la vitre et toutes les parties délicates soient protégées contre tout éventuel choc mécanique susceptible de compromettre leur intégrité et leur bon fonctionnement.

STOCKAGE

L'appareil doit être conservé dans un lieu dépourvu d'humidité et à l'abri des intempéries; il est déconseillé de poser l'appareil à même le sol. L'entreprise décline toute responsabilité pour tout dommage causé à des planchers en bois ou en d'autres matériaux. Il est déconseillé de stocker l'appareil pendant des périodes longues.

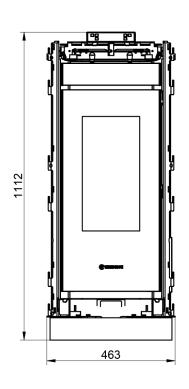
2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

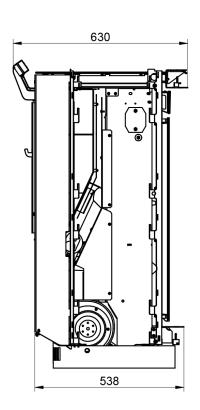


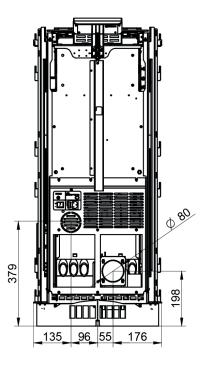
Le volume pouvant être chauffé dépend significativement de l'isolation de l'habitation, de sa conformation ainsi que de la position de l'appareil de chauffage.

	PSIL	.ENT	
Hauteur (mm)	11	1112	
Profondeur (mm)	6:	30	
Largeur (mm)	41	33	
Poids (Kg)	11	03	
Consommation pellets min/max (Kg/h)	0.8,	/1.9	
Diam. sortie des fumées (mm)	8	80	
Dépression min. conduit de fumées (Pa)	1	12	
Capacité du réservoir (Kg)	≈	≈ 19	
Référentiel normatif	EN 147	EN 14785:2006	
Allure	Réduite	Nominale	
Puissance (Kw)	3.4	8.0	
Rendement	86.8%	86.1%	
CO à 13% O2	0.031%	0.006%	
T°C moyenne des fumées (°C)	124	199	
Débit des fumées (Kg/s)	0.0053	0.0072	
Raccordement électrique	230V	230V - 50Hz	
Consommation électrique max.	1.17A	1.17A - 270W	
Consommation électrique moyenne	0.34A	0.34A - 70W	
Toutos los dopoées cont relavées en utilisant des granulés homologués			

Toutes les données sont relevées en utilisant des granulés homologués conformément aux normes EN 14961-2 A1 et A2.







3 INSTALLATION

Voir aussi : Feuillet Technique Air (document destiné au professionnel qualifié).

CONDUIT DE FUMEES

Dépression naturelle minimale requise à puissance nominale :

12Pa

Mise en place obligatoire d'un modérateur de tirage au-delà de 18Pa.

AIR DISPONIBLE

Surface d'entrée d'air libre requise :

50 cm²

DISTANCE DE SECURITE

Voir déclaration de performance

MISE EN GARDE



Dans tous les cas l'installation de l'appareil doit être réalisée par un professionnel qualifié et doit respecter les préconisations du constructeur.

Tout manquement aux obligations prévues par le fabricant entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

ATTENTION : la présence et l'utilisation de ventilateurs d'extraction, hotte extractive, VMC double flux ou autres appareils peut engendrer des problèmes de fonctionnement de l'appareil.

La pièce dans laquelle l'appareil sera placé doit être suffisamment aérée. L'appareil doit être placé à une distance minimale de sécurité des murs et des meubles autour de lui. Dans le cas où des objets inflammables sont situés à proximité de l'appareil, cette distance doit être augmentée de manière significative. Dans le cas d'un plancher en bois ou en matériaux combustibles, il est conseillé d'interposer entre l'appareil et le sol, une plaque de protection ignifuge. L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur est autorisée à condition qu'une protection adéquate, isolante et ignifiuge soit interposée. Le non respect de ces instructions invalide immédiatement la garantie de l'appareil.

4 DESCRIPTION GÉNÉRALE

4.1 FONCTIONNEMENT

Cet appareil a été construit pour satisfaire pleinement les exigences de chauffage et de praticité. Des composants de première qualité et des fonctions gérées au moyen d'une technologie à microprocesseur garantissent une haute fiabilité et un rendement optimal.

4.2 GRANULÉS

Le combustible utilisé est nommé granulés ou pellets, il s'agit de granulés de sciure de bois compressée. Cette solution vous permet de jouir pleinement de la chaleur de la flamme sans devoir alimenter manuellement la combustion. L'utilisation de combustibles non conformes à la norme EN 14961-2 A1 et A2 ou équivalent invalide immédiatement la garantie de l'appareil. Il ne doit en aucun cas être utilisé comme incinérateur sous peine de déchéance immédiate de la garantie. Le pellet doit avoir un diamètre maximum de 6mm et une longueur maximum de 15mm. L'humidité doit être inférieure à 8%, le pouvoir calorifique de 4000-4500 Kcal/Kg, la densité de 620-630 Kg/m³, le taux de cendre inférieur à 0,7%. Les pellets doivent être conservés dans un endroit sec, nous conseillons fortement de ne pas conserver trop longtemps les pellets pour éviter toute altération de leur qualité.

4.3 COMPARTIMENT DE CHARGEMENT

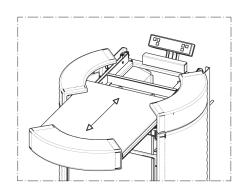


Le compartiment de chargement se trouve sur la partie supérieure de l'appareil. La capacité maximale de chargement du réservoir est d'environ 19Kg pour Pair 11 et 15Kg pour Pair Plus 11 et varie en fonction du poids spécifique des granulés. Attention à ne pas faire tomber de pellets dans les parties internes de l'appareil.

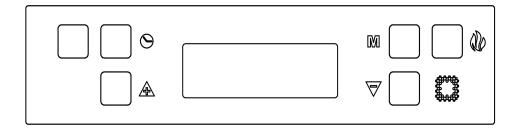


Le chargement peut être effectué même lorsque l'appareil est allumé, cependant, la vis sans fin de chargement présente en fond de réservoir étant en mouvement et la zone entourant le réservoir pouvant être très chaude, l'opération de chargement du réservoir doit être effectuée comme indiqué dans la figure, avec soin et prudence et en utilisant la manique fournie.

Lors des périodes d'inutilisation et une fois par mois, vider complètement le réservoir et nettoyer la zone de la vis avec un aspirateur.



4.4 PANNEAU DE COMMANDE



TOUCHES

()	Touche « Flamme » : touche d'allumage, de réglage de la puissance et d'extinction de l'appareil. Il est possible de sélectionner 5 niveaux de puissance et le mode AUTO.			
$\triangle V$	Touches « Haut » et « Bas » : la touche «-» abaisse la valeur, la touche «+» augmente la valeur.			
9	Touche « Horloge » : permet l'activation et la désactivation de la programmation.			
	Touche « Menu » : permet d'accéder au menu principal :			
	- DATE/TIME	Paramétrage du jour et de l'heure		
	- CHRONO	Paramétrage de la programmation		
	- LEVEL	Paramétrage d'ajustement de la vitesse de rotation du modulateur		
	- THERMOCONTROL	Paramétrage d'activation de la gestion d'un accumulateur (n'apparaît que si les 2 sondes PT100 optionnelles sont connectées)		
M	- ACS SUMMER	Paramétrage d'activation de la gestion d'un ballon d'eau chaude sanitaire (en excluant la partie chauffage)		
	- T.AMBIENT	Paramétrage de gestion des démarrages et extinctions en fonction de la température ambiante (sonde filaire)		
		(n'apparaît que si une sonde PT100 est connectée)		
	- THERMO ACS	Paramétrage d'activation de la gestion d'un ballon d'eau chaude sanitaire (en donnant la priorité à l'eau chaude sanitaire)		
	Touche vierge : permet	de copier la programmation dans le menu CRONO.		

Display:



Puissances de combustion :



2 barres → puissance de combustion niveau 2

3 barres → puissance de combustion niveau 3

4 barres → puissance de combustion niveau 4

5 barres → puissance de combustion maximale (consommation maximale de pellets)

aucune barre → l'appareil est en phase OFF



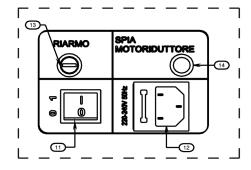
Des tirets s'affichent dans la partie supérieure du display. Ces tirets représentent le jour de la semaine : par exemple 1 tiret correspond au lundi, 2 tirets correspondent au mardi, etc. Au centre, le display indique l'état de fonctionnement de l'appareil : START, OFF ou WORK. En dessous, le display indique l'heure réglée par l'utilisateur.



Lorsque l'horloge s'affiche sur l'écran du display, cela indique que la programmation CHRONO a été activée.

4.5 PANNEAU POSTERIEUR

- [11] Interrupteur général
- [12] Prise d'alimentation du 220-240V 50Hz.
- [13] Bouchon à visser protégeant le bouton de réarmement du thermostat de surchauffe. Dans le cas d'une surchauffe ce thermostat de sécurité bloque le chargement des granulés. La remise en route nécessite l'abaissement de la température ainsi que l'élimination des causes qui ont engendrées la surchauffe.
- [14] Voyant de fonctionnement du moteur de vis sans fin



4.6 COMPOSANTS

PRESSOSTAT DES FUMEES

Dispositif de sécurité qui arrête le moteur de la vis sans fin lors de l'obstruction du conduit d'évacuation des fumées.

MOTEUR DE LA VIS SANS FIN

Il est actionné à intervalles réguliers. Son fonctionnement est désactivé lors de l'intervention de la protection thermique du moteur, de l'intervention du pressostat lors de l'épuisement des pellets, de l'extinction du poêle et de l'intervention du thermostat à réarmement manuel à 125°C.

MODULATEUR DE COMBUSTION

Il se met en fonction dès l'allumage. Il fonctionne au régime maximum pendant 2 minutes puis se règle automatiquement à la vitesse optimale pour l'évacuation des fumées. Il continue à fonctionner après l'extinction du poêle et ne s'arrête que 30min après le refroidissement de l'appareil.

THERMOSTAT DE PROTECTION A REARMEMENT MANUEL 125°C

Il protège l'appareil en bloquant la vis sans fin lors de sa fermeture. Après avoir éliminé les causes de la surchauffe et laissé l'appareil refroidir, dévisser le bouchon et appuyer sur le bouton de réarmement.

BOUGIE D'ALLUMAGE

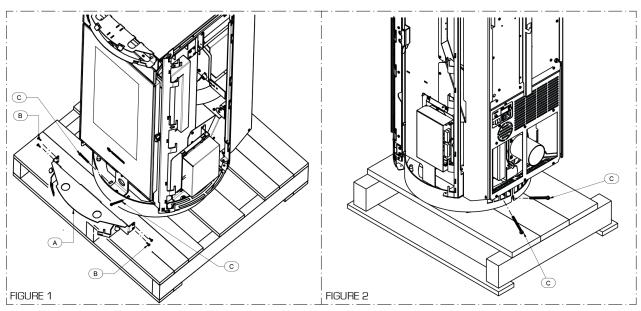
Elle se met en fonction lors de la phase START et chauffe l'air jusqu'à 800°C pour déclencher le démarrage de la combustion.

5 MONTAGE

5.1 DEBALLAGE



Pour désolidariser l'appareil de la palette il est nécessaire de dévisser les vis (C) qui fixent l'appareil à la palette en bois. Il sera nécessaire de démonter l'élément (A) en dévissant les vis (B).



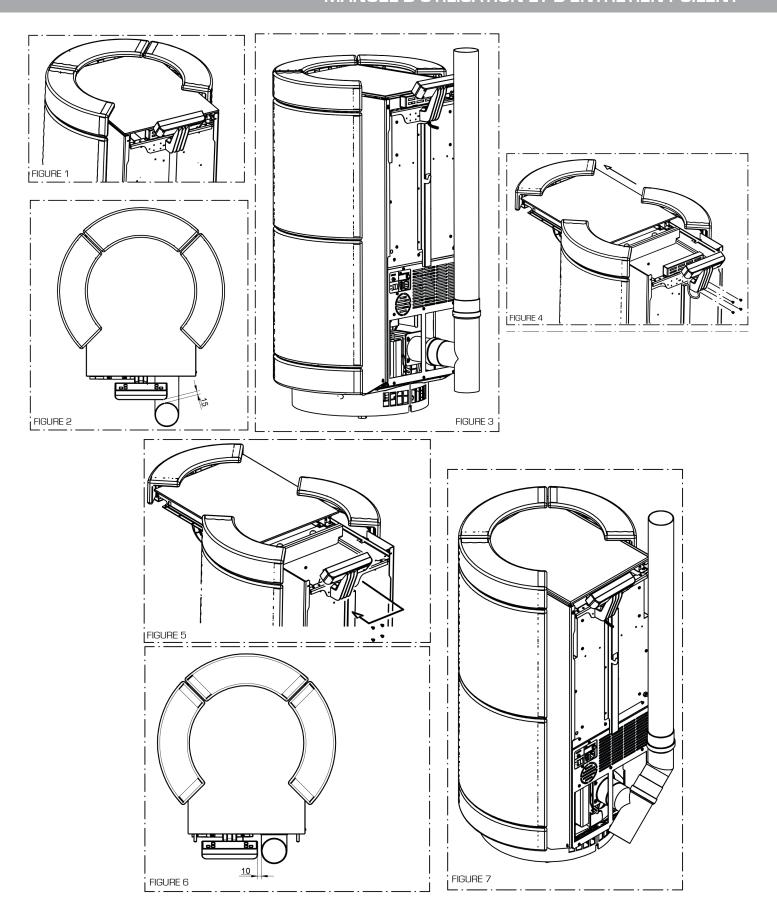
5.2 SORTIE DES FUMEES



L'appareil est livré initialement avec son display en position centrale. Le conduit de fumées devra être réalisé comme indiqué (Figures 1 et 3). Le conduit de fumées doit être éloigné d'au moins 15mm du display (Figure 2). Aucun dégât dû à la chaleur au niveau du display ne sera pris en charge par la garantie.



En cas d'espace réduit, il est possible de raccourcir le manchon de sortie des fumées de 80mm max. Il faudra alors déplacer le display comme indiqué (Figures 4, 5 et 7). Le conduit de fumées doit être éloigné d'au moins 10mm du display (Figure 6). Aucun dégât dû à la chaleur au niveau du display ne sera pris en charge par la garantie.



5.3 MONTAGE DES REVETEMENTS



Pour le montage des revêtements, se référer au manuel de montage spécifique à chaque modèle. Le montage préalable des revêtements doit obligatoirement être fait avant la mise en route de l'appareil.

6 MISE EN ROUTE

Votre appareil a obtenu le marquage CE et a subi un test de fonctionnement d'une durée d'1 heure avant d'être conditionné pour l'expédition.



Il ne doit pas être utilisé par les enfants, les personnes ayant des capacités mentales ou physiques réduites, les personnes n'ayant pas pris connaissance des instructions pour l'utilisation et l'entretien contenues dans ce manuel.

Avant chaque utilisation, contrôler que le brûleur soit bien propre et correctement positionné dans son logement. Vérifier en outre que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée.

Durant le fonctionnement, la porte du foyer doit rester constamment bien fermée. Il est absolument interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement.



Pendant le fonctionnement, le conduit des fumées et l'appareil peuvent atteindre des températures élevées : Ne pas les toucher.

Ne pas s'exposer à l'air chaud pendant longtemps et ne pas trop chauffer la pièce où l'appareil est installé.

Ne pas exposer directement plantes ou animaux au flux d'air chaud.

Ne pas utiliser d'élément extérieur pour allumer l'appareil : l'allumage doit se produire de manière automatique, comme prévu et indiqué dans ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.



Ne pas verser directement des granulés ou tout autre matériel dans le brûleur.

Ne pas déposer d'objets qui ne résistent pas à la chaleur ou inflammables ou combustibles aux alentours du poêle. Ne pas utiliser le produit pour sécher des vêtements.

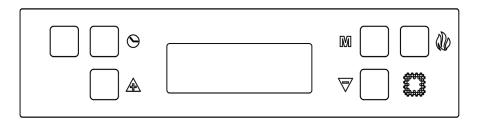
Ne pas débrancher le poêle du réseau électrique et/ou d'éteindre l'appareil au moyen de son interrupteur général (position «O») pendant son fonctionnement.

La mise route devra impérativement être réalisée par un installateur qualifié.

6.1 PARAMETRES

L'appareil doit être alimenté et l'interrupteur arrière en position 1.

JOUR ET HEURE



Appuyer sur la touche « Menu » (M), la mention « DATA » apparait.

DATA

Après quelques instants la mention « DAYS » apparait.

Utiliser les touches (+) et (-) jusqu'à l'apparition du jour souhaité : lundi \rightarrow MON, mardi \rightarrow TUE, mercredi \rightarrow WED, jeudi \rightarrow THU, vendredi \rightarrow FRI, samedi \rightarrow SAT, dimanche \rightarrow SUN. Confirmer en appuyant sur la touche « Flamme ».

DATA MON DAYS •

La mention « 00 » clignote, utiliser les touches (+) et (-) pour sélectionner l'heure souhaitée. Confirmer en appuyant sur la touche « Flamme ». La mention « 00 » clignote, utiliser les touches (+) et (-) pour sélectionner les minutes souhaitées. Confirmer en appuyant sur la touche « Flamme ».

DATA MON
DAYS • 00:00

Le réglage du jour et de l'heure est terminé, appuyer plusieurs fois sur la touche « Menu » [M], l'afficheur indique l'état de fonctionnement de l'appareil.

PROGRAMMATION

Il est possible de programmer pour chaque jour jusqu'à 3 cycles de fonctionnement à des horaires différents. Lors de son allumage programmé l'appareil se place au niveau de puissance sur lequel il était paramétré lors de la dernière extinction.

Appuyer 2 fois sur la touche « Menu » (M), la mention « CRONO » apparait.

Après quelques instants les mentions « DAYS » et « MON » apparaissent, ce qui indique que l'on est en train de programmer le premier jour de la semaine. Utiliser les touches (+) et (-) pour sélectionner un autre jour. Confirmer en appuyant sur la touche « Flamme ».

La mention « ON1 » apparait, ce qui indique que l'on est en train de programmer l'heure d'allumage du premier cycle du premier jour de la semaine. « OO » clignote, utiliser les touches (+) et (-) pour sélectionner l'heure souhaitée. Confirmer en appuyant sur la touche « Flamme ».

« 00 » clignote, utiliser les touches (+) et (-) pour sélectionner les minutes souhaitées. Confirmer en appuyant sur la touche « Flamme ».

La mention « OFF1 » apparait, ce qui indique que l'on est en train de programmer l'heure d'extinction du premier cycle du premier jour de la semaine. « OO » clignote, utiliser les touches (+) et (-) pour sélectionner l'heure souhaitée. Confirmer en appuyant sur la touche « Flamme ». « OO » clignote, utiliser les touches (+) et (-) pour sélectionner les minutes souhaitées. Confirmer en appuyant sur la touche « Flamme ».

Le premier cycle du lundi est maintenant enregistré.

Procéder de la même manière pour paramétrer, si nécessaire, les 2 autres cycles « ON2/OFF2 » et « ON3/OFF ».

Procéder ensuite de manière identique pour les autres jours. Pour accéder directement au jour souhaité, utiliser les touches (+) et (-). Appuyer sur la touche « Menu » (M) pour quitter la programmation.

Pour copier la programmation d'un jour à un autre, appuyer 2 fois sur la touche « Menu » [M], la mention « CRONO » apparait, après quelques instants les mentions « DAYS » et « MON » apparaissent.

Appuyer sur la touche vierge, les mentions « Copy » et « TUE » apparaissent. La programmation du lundi a été copiée sur le mardi. En ré-appuyant sur la touche vierge, il est possible de copier à nouveau la programmation sur les jours suivants.

Appuyer sur la touche « Menu » [M] pour valider la programmation.



CRONO

CRONO	MON
DAYS •	00:00
	ON 1

CRONO Copy TUE	CRONO DAYS •		MON 00: 00 ON2	\int
DAYS • •		Сору	TUE	Ì





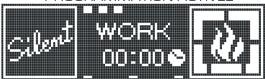
ATTENTION: Pour ne pas utiliser ou annuler un cycle, il suffit de placer HEURE et MINUTES sur « 00 », pour cette raison il n'est pas possible d'utiliser « 00.00 » (minuit) comme horaire d'allumage ou d'extinction.



Le brûleur doit être propre lors du démarrage programmé. Le manque d'entretien réduit la durée de vie de la résistance d'allumage.

Pour être opérante, la programmation doit être activée, pour activer/désactiver la programmation, appuyer sur la touche Horloge. Programmation activée : la mention « CR.ON » apparait momentanément sur le display et un voyant apparait en bas à droite du display. Cette activation inhibe le fonctionnement d'un éventuel chronothermostat additionnel. Programmation désactivée : la mention « CR.OFF » apparait momentanément sur le display.

PROGRAMMATION ACTIVEE

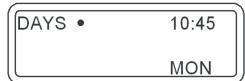






Lors d'un démarrage programmé, le poêle se place automatiquement sur la puissance de chauffe paramétrée lors de l'extinction programmée précédente. Si l'appareil a été éteint manuellement, l'appareil se place sur la puissance de chauffe minimum lors du démarrage programmé suivant. Pour réinitialiser toute la programmation, appuyer 8 secondes sur la touche Horloge alors que le display affiche la phase de fonctionnement. La mention « RESET CRONO » apparait.

Pour afficher les programmations, appuyer plusieurs fois sur la touche [M] jusqu'à l'affichage de la mention « SHOW CRONO ». En appuyant sur la touche (+), toutes les valeurs de programmation défilent. Appuyer sur la touche « Menu » [M] pour quitter.



VITESSE D'EXTRACTION

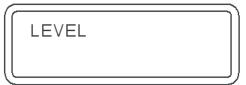


La modification de ce paramètre a une influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.

Cet appareil est réglé en usine pour optimiser ses performances. En situation normale le paramétrage d'usine « LEVEL 1 » est optimal. Dans certaines situations exceptionnelles il est possible de modifier la vitesse d'extraction des fumées.

Le niveau « LEVEL 2 » accélère la vitesse d'extraction des fumées (cas d'un combustible brûlant mal). Le niveau « LEVEL 0 » ralentit la vitesse d'extraction des fumées (cas très rare).

Appuyer 3 fois sur la touche « Menu » (M), la mention « LEVEL » apparait, après quelques instants le niveau actuellement paramétré apparait. Sélectionner le niveau souhaité en appuyant sur la touche (-) tout en maintenant la touche (+) enfoncée.



Appuyer plusieurs fois sur la touche « Menu » (M) pour quitter.

6.2 PREMIER ALLUMAGE



Lors des premières mises en route, l'appareil est susceptible de produire une forte odeur. Celle-ci est due à l'échauffement des peintures et autres joints. Aérer suffisamment le local pour l'évacuer. Cette odeur disparait après une dizaine d'heures d'utilisation environ.

Lors de la première mise en route, il peut être nécessaire d'effectuer 2 fois la phase d'allumage, la vis est en effet complètement vide et doit d'abord se remplir. Avant d'effectuer le deuxième allumage vider



et nettoyer le brûleur. Cette même opération doit être réalisée en cas de vidage complet du réservoir. Avant d'utiliser l'appareil :

- Vérifier que tous les composants mobiles sont à leur place; ôter également les étiquettes et tout éventuel matériel autocollant appliqué sur la vitre. Veiller par ailleurs à ce que les branchements électriques aient été réalisés selon les règles de l'art. S'assurer également (au démarrage comme durant toutes les phases de fonctionnement) que la porte du foyer et les tiroirs à cendre sont bien fermés.
- Alimenter électriquement l'appareil et commuter l'interrupteur placé à l'arrière de l'appareil en position "1" [= allumé].
- Vérifier le raccordement et la conformité de l'évacuation des fumées.
- Introduire une quantité suffisante de granulés dans le réservoir.
- Appuyer sur la touche « Flamme » : la phase d'allumage démarre, le display indique « START ».

7 UTILISATION

7.1 PHASES DE FONCTIONNEMENT

Le cycle de fonctionnement est divisé 3 phases :

START: PHASE D'ALLUMAGE

Cette phase dure environ 20 minutes, durant cette période le poêle est programmé pour effectuer l'allumage de la flamme, les variations de puissance au niveau du foyer ne sont pas prises en compte. Le ventilateur d'ambiance démarre lorsquel'appareil est chaud.

WORK: PHASE DE FONCTIONNNEMENT

OFF: PHASE D'EXTINCTION

Cette phase dure environ 20 minutes et consiste en l'extinction de l'appareil et sa position éteinte. L'extracteur de fumées fonctionne dans le but d'éteindre rapidement et définitivement les braises présentes dans le brasero. La température du poêle diminue progressivement. Le ventilateur d'ambiance reste en fonctionnement tant que l'appareil est chaud.

7.2 ALLUMAGE DE L'APPAREIL



Toujours vérifier la propreté du braséro, il doit être propre avant chaque allumage. Ni dépôt ni pellets ne doivent être présents dans le braséro.

Appuyer sur la touche « Flamme » : la phase d'allumage démarre et la mention « START » s'affiche. La résistance électrique commence alors à chauffer et les premiers granulés commencent à tomber dans le brûleur.



La phase d'allumage (mention « START» affichée) dure environ 20 minutes, durant cette phase l'appareil ignore toutes les commandes qui lui sont transmises. Après ce laps de temps l'afficheur indique la mention « WORK ».

Si l'appareil ne s'allume pas correctement, vérifier l'état de propreté du brûleur et de la résistance électrique. Il est très important que le petit tube servant de logement à la résistance soit bien propre, il doit être dépourvu d'incrustations et de poussière. L'opération doit être effectuée de préférence avec un aspirateur.

7.3 RÉGLAGE DE LA PUISSANCE DE COMBUSTION

Le niveau de puissance est modifié par pulsion de la touche « Flamme ».

En appuyant à plusieurs reprises sur la touche « Flamme » il est possible de paramétrer le niveau de puissance de l'appareil de 1 à 5. Le niveau de puissance paramétré est illustré sur le display. Les niveaux ne sont activés qu'une une fois la phase d'allumage terminée. En effet, durant les 20 minutes de la phase d'allumage les niveaux de puissance sont ignorés afin de garantir la qualité de l'allumage.

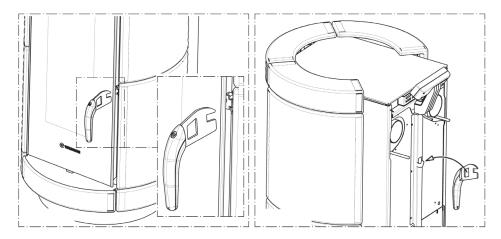
7.4 EXTINCTION DE L'APPAREIL

L'extinction de l'appareil s'effectue en en appuyant sur la touche « Flamme » (1) jusqu'à extinction de toutes les barres du display.



Ne JAMAIS débrancher le générateur de la prise électrique pour éteindre l'appareil, cette opération pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

7.5 OUVERTURE DE LA PORTE



L'appareil est fourni avec une poignée amovible pour ouvrir la porte du foyer afin de procéder aux opérations d'entretien et de nettoyage. Un crochet à l'arrière de l'appareil est prévu pour placer la poignée lorqu'elle n'est pas utilisée.

7.6 TELECOMMANDE INFRAROUGE

Appuyer sur le bouton droit pour modifier le niveau de combustion. Le bouton bleu est désactivé sur ce modèle. Lorsque l'appareil est équipé de la radiocommande THERMOCONFORT (en option) la télécommande infrarouge n'est active qu'en mode « MANUAL ».

7.7 RADIOCOMMANDE THERMOCONFORT (OPTIONNEL)



Pour activer la fonction THERMOCONFORT, s'assurer que la radiocommande est allumée puis appuyer sur la touche Menu (M) du panneau de commande de l'appareil jusqu'à l'apparition de la mention « THERMOCONFORT OFF ». Appuyer sur la touche (+) du panneau de commande de l'appareil. La mention « THERMOCONFORT ON » apparait et la fonction est activée. En l'absence de radiocommande, la fonction ne peut être activée.



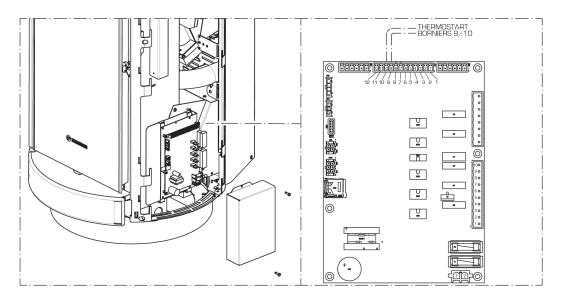
En l'absence de ventilateur, THERMOCOMFORT réagira uniquement sur la puissance de combustion.

7.8 THERMOSTAT D'AMBIANCE THERMOSTART (OPTIONNEL)

Le bornier de connexion est situé sur la carte électronique de l'appareil.



Les contacts sont définis contacts « secs » sans polarité et ne doivent jamais être alimentés à 230V. Si la carte est alimentée à 230V ou avec des voltages supérieurs à 6 Volts, la carte de commande subira de graves dommages et dans ce cas aucune garantie ne sera applicable.



FONCTIONNEMENT

La connexion est réalisée par le bornier 9/10, le principe de fonctionnement est le suivant :



- Lorsque le milieu atteint la température paramétrée le Thermostart ouvre le contact et l'appareil s'éteint.

- Lorsque la température du milieu diminue le Thermostart ferme le contact et l'appareil s'allume et retrouve le niveau de puissance paramétré lors de la dernière extinction.

Lorsque le Thermostart est connecté, l'appareil ne peut être éteint qu'au moyen du Thermostart.

Les contacts à utiliser pour la connexion au Thermostart doivent être de type N.O (normalement ouverts). Ne jamais fournir d'alimentation à 230V car la carte de commande subirait des dommages irréparables.



ATTENTION

Le Thermostart doit être paramétré avec temporisation d'au moins 30 min après allumage et un différentiel de température d'au moins 2°C, afin de garantir un nombre d'allumages journaliers inférieur ou égal à 3.



Thermorossi décline toute responsabilité quant à la durée de vie de la résistance électrique au cas où elle serait sollicitée par un nombre excessif d'allumages. Il est donc obligatoire de paramétrer correctement le Thermostart afin d'éviter cet inconvénient.

Lors de l'utilisation d'un Thermostart, Thermorossi décline toute responsabilité pour tout nonallumage, échappement de fumée, dommage à l'élément d'allumage.

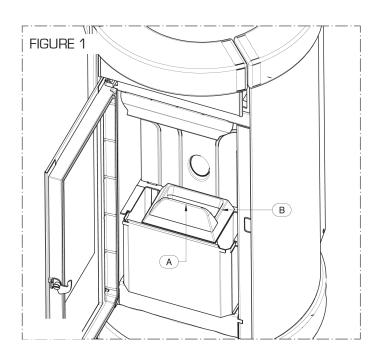
En cas d'allumages programmés il faut toujours s'assurer que le brûleur est propre.

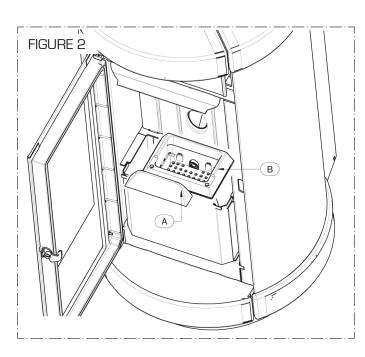
8 ENTRETIEN ET NETTOYAGE



Avant toute intervention s'assurer que l'appareil est complètement éteint : mention « OFF » et extracteur éteint, puis le débrancher de la prise d'alimentation électrique.

Cet appareil est un générateur à combustibles solides et doit par conséquent être soumis à de fréquentes opérations de contrôle et nettoyage général dans le but de toujours garantir un rendement optimal de l'appareil un fonctionnement régulier et sécurisé. Étant donné les températures atteintes en fonctionnement, il est parfaitement normal d'observer des résidus de combustion sur la paroi. Ces résidus doivent se nettoyer facilement, être relativement clairs et non-collants. Dans le cas d'inactivité prolongée de l'appareil il est nécessaire avant la remise en fonction de vérifier l'absence d'obstruction dans le conduit des fumées et la cheminée.

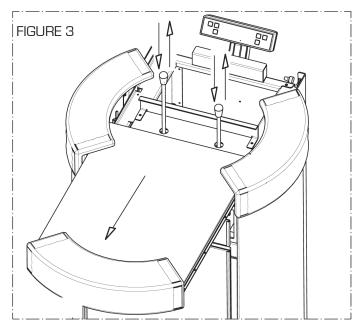




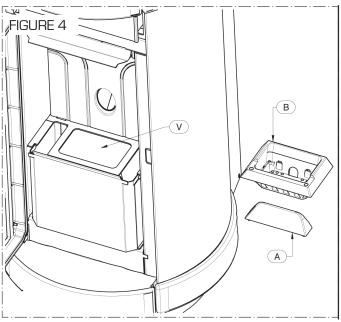
- Tous les jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : nettoyer le brûleur (B) et replacer la lame du bruleur (A) (Figures 1 et 2)

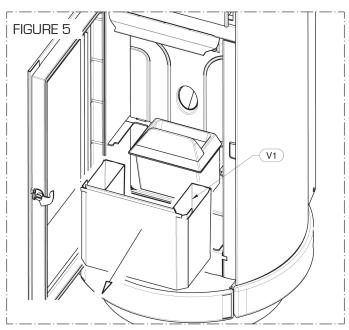
ATTENTION: Nettoyer régulièrement et soigneusement le brûleur à l'aide d'un aspirateur, nettoyer avec une attention particulière la zone à proximité de la bougie d'allumage afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil. Pour ouvrir la porte, utiliser la poignée (Voir chapitre 7.6).

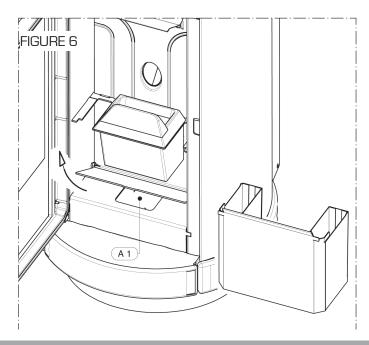
- Tous les jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : Nettoyer la vitre au moyen d'un chiffon humide et d'une boule de papier journal humidifiée, passée dans la cendre, en frottant la vitre jusqu'au nettoyage complet. Ne nettoyer la vitre ni durant le fonctionnement ni à chaud.
- **Une fois tous les 3 jours** : Tirer et relâcher plusieurs fois les tiges de nettoyage de l'échangeur (Figure 3).
- Une fois par semaine et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : aspirer les cendres dans le compartiment V sous le brûleur B (Figure 5).
- Une fois par semaine et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : vider les cendres du tiroir V1 (Figure 6).
- Une fois tous les 15 jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : nettoyer le Té de sortie des fumées.
- Une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : contrôler et nettoyer l'ouverture A1 (Figure 7).
- Une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : lorsque le réservoir est vide, aspirer la poussière qui s'est déposée dans le fond de celui-ci.
- Au moins une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : vérifier que la sortie des fumées ne présente aucun dépôt de cendres surtout au niveau des éléments de raccordement.

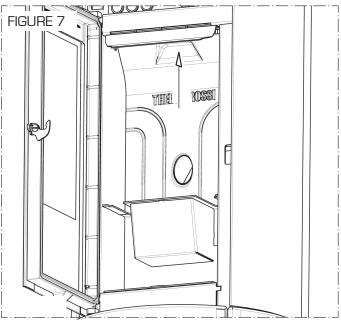


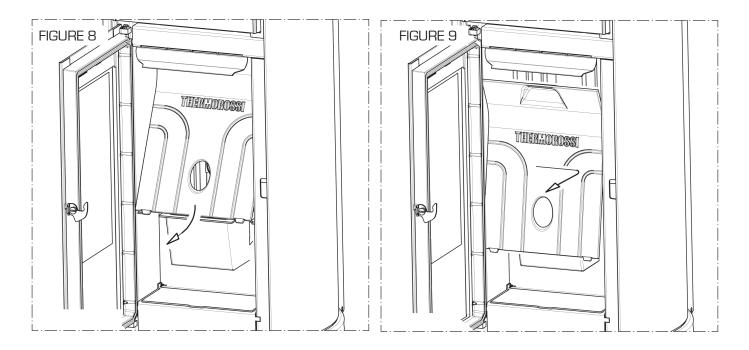
- Au moins 2 fois par an : retirer le panneau arrière de la chambre de combustion (Figures 8, 9 et 10) en le soulevant puis en le tournant vers l'extérieur du poêle et nettoyer.
- Au moins 2 fois par an : effectuer le ramonage du conduit de fumées. Thermorossi recommande de faire appel à un professionnel pour effectuer cette opération. En la présence de portions horizontales il est nécessaire de vérifier et d'éliminer l'éventuel dépôt de cendres et suie. Nettoyer également la partie qui se trouve derrière le fond de la chambre de combustion.
- A la fin de la saison hivernale et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : effectuer un nettoyage complet du foyer et des tiroirs de l'appareil à l'aide de brosses et d'un aspirateur.













La présence quotidienne d'un dépôt de suie et de résidus de combustion sur la vitre est normale. Il est également normal de trouver quelques granulés partiellement ou totalement imbrûlés dans le cendrier.

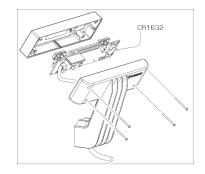
Lors de l'ouverture de la porte, la chute de cendre à l'extérieur de l'appareil est normale. A la fin du nettoyage, vérifier que la porte soit correctement fermée.

REMPLACEMENT DE LA PILE DE LA TELECOMMANDE

Lorsque la télécommande infrarouge ne transmet plus le signal, il faut changer la pile bouton. A l'aide d'un tournevis cruciforme, dévisser la coque, séparer les demi-coques et remplacer la pile. La pile usée doit être placée dans un conteneur prévu à cet effet.

REMPLACEMENT DE LA PILE DU TABLEAU DE COMMANDE

Une pile bouton (type CR1632) est présente à l'intérieur du tableau de commande. Lorsque l'heure et la programmation ne sont plus mémorisées, il faut changer la pile bouton. A l'aide d'un tournevis cruciforme, dévisser les 4 vis qui se trouvent à l'arrière du panneau de commande et remplacer la pile. La pile usée doit être placée dans un conteneur prévu à cet effet.



9 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

ALARMES

L'appareil est configuré pour communiquer 7 alarmes fondamentales.

AL PE :

Alarme émise lorsque la température descend sous le seuil normal durant la phase WORK.

Cause probable : Le réservoir est vide.

- AL AC :

Alarme émise lorsque la température n'a pas atteint le seuil normal à la fin

de la phase START. Cause probable : Le réservoir est vide.

AL OP :

Alarme émise lorsque la dépression du conduit est insuffisante et/ou que le conduit de

fumées est bouché.

AL T MAX :

Alarme émise lorsque la température du foyer dépasse 125°C. Après avoir résolu le

problème ayant engendré l'alarme, réarmer le thermostat à l'arrière de l'appareil.

AL SMOKE TEMP SENSOR :

Alarme émise lorsque la sonde température est endommagée. Après avoir résolu le problème ayant engendré l'alarme, réarmer le thermostat à l'arrière de l'appareil.

- AL SMOKE FAN :

Alarme émise lorsque la sonde du modulateur de combustion détecte un fonctionnement anormal.

AL SMOKE RPM SENSOR :

Alarme émise lorsque la sonde du modulateur de combustion détecte un une absence de fonctionnement du modulateur de combustion.



Pour arrêter et réarmer une alarme : éteindre l'appareil, débrancher l'alimentation, attendre 10 secondes et réalimenter. Résoudre le problème et contrôler que le brûleur soit bien propre et correctement positionné dans son logement avant de relancer l'appareil. Vérifier en outre que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée (Voir Chapitre 6).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT CAUSES-SOLUTIONS

ANOMALIE CAUSE PROBABLE		SOLUTION	
LES GRANULÉS NE TOMBENT PAS DANS LE BRÛLEUR	LE RESERVOIR EST VIDE, LES GRANULES SONT EPUISES	REMPLIR LE RESERVOIR	
	UN CORPS ETRANGER BLOQUE LA VIS D'ALIMENTATION DANS LE FOND DU RESERVOIR	ÉLIMINER LE CORPS ETRANGER	
	LE PRESSOSTAT S'EST DECLENCHE : L'EVACUATION DES FUMÉES EST OBSTRUÉE	VERIFIER LE DIMENSIONNEMENT ET NETTOYER LE CONDUIT DE FUMEES	
	LE PRESSOSTAT S'EST DECLENCHE : UN COUP DE VENT A RALENTI LE FLUX DES FUMEES	ETEINDRE PUIS RALLUMER L'APPAREIL	
DES GRANULES S'ACCUMULENT DANS LE BRASERO DE L'APPAREIL DURANT LE FONCTIONNEMENT	L'EVACUATION DES FUMÉES EST INSUFFISANTE	VERIFIER LE DIMENSIONNEMENT ET NETTOYER LE CONDUIT DE FUMEES	
	BRULEUR SALE	NETTOYER LE BRULEUR PLUS FREQUEMMENT	
	GRANULÉS AVEC DÉPÔT SUPÉRIEUR À LA NORMALE	NETTOYER LE BRULEUR PLUS FREQUEMMENT ET PARAMÉTRER SUR LE NIVEAU D'EXTRACTION 2	
	BRULEUR MAL POSITIONNE DANS SON LOGEMENT	REPLACER LE BRULEUR CORRECTEMENT	
L'APPAREIL PRODUIT DE LA FUMÉE	LORS DU PREMIER ALLUMAGE LE VERNIS SILICONE FINIT SA CUISSON	FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL A PLEIN REGIME PENDANT 10 HEURES	
	L'INSTALLATION DE SORTIE DES FUMEES N'EST PAS ETANCHE	VEILLER A CE QUE LES CONDUITS DE FUMEES AIENT ETE MUNIS DES JOINTS NECESSAIRES	
	L'APPAREIL COMMENCE À PRODUIRE DE LA FUMÉE APRÈS 25 MINUTES : LE BRÛLEUR EST SALE, L'ALLUMAGE S'EST EFFECTUÉ AVEC UN LARGE RETARD	NETTOYER LE BRÛLEUR	
	L'APPAREIL COMMENCE À PRODUIRE DE LA FUMÉE APRÈS 25 MINUTES : L'ALLUMAGE A RATE, LE RESERVOIR EST VIDE	REMPLIR LE RESERVOIR ET RELANCER LE DEMARRAGE	
L'APPAREIL S'ETEINT 5 MINUTES APRES LA FIN DE LA PHASE DE DEMARRAGE	L'ALLUMAGE A RATE, LE RESERVOIR EST VIDE	REMPLIR LE RESERVOIR ET RELANCER LE DEMARRAGE	
	LE BRÛLEUR EST SALE, L'ALLUMAGE S'EST EFFECTUÉ AVEC UN LARGE RETARD	NETTOYER LE BRÛLEUR	
LA VITRE EST SALE	L'APPAREIL ACCUMULE DES GRANULES DANS LE BRULEUR	VOIR « DES GRANULES S'ACCUMULENT DANS LE BRASERO DE L'APPAREIL DURANT LE FONCTIONNEMENT »	
	AUCUNE CAUSE	LA VITRE DOIT ETRE NETTOYEE PLUS FREQUEMMENT	
	LAME DE BRULEUR MAL POSITIONNEE	REPLACER LA LAME DE BRULEUR CORRECTEMENT	
L'APPAREIL EST ÉTEINT MAIS LE BRÛLEUR CONTIENT DES GRANULÉS IMBRÛLÉS	LE RESERVOIR EST VIDE	VIDER LE BRULEUR ET REMPLIR LE RESERVOIR	
L'APPAREIL EXECUTE DES COMMANDES NON PROGRAMMEE ET ALEATOIRE	IL Y A DES INTERFERENCES RADIO AVEC UN AUTRE APPAREIL THERMOROSSI OU UN APPAREIL EMETTANT DES ONDES (PORTE DE GARAGE, SPA, ETC.)	CHANGER LA FREQUENCE DE TRANSMISSION. DEMANDER CONSEIL A L'INSTALLATEUR QUALIFIE	

10 GARANTIE

Simplifiez vos éventuelles demandes après-vente en enregistrant votre appareil sur www.thermorossi.fr dans les 8 jours suivants son installation.

Extrait des Conditions Générales de Vente et de Garantie :

VIII. Garantie contractuelle par produit

Les produits doivent être vérifiés par l'acquéreur à leur livraison, et toutes réclamations, réserves ou contestations relatives aux manquants et vices apparents, doivent être effectuée dans les conditions prévues au paragraphe VI.

8.1. La durée légale de garantie de nos matériels contre les défauts de conformité et vices cachés existants au moment de la livraison est de 2 ans. Pour tous les autres cas de garantie, la durée est fixée individuellement pour les différents genres de matériel et se limite aux défauts de fabrication ou vices cachés. Toutes pièces qui ont faits l'objet de dégâts occasionnés par la poursuite de l'utilisation de nos produits malgré une première avarie non résolue, ne sont pas couvertes par la garantie.

8.2. Les pièces sujettes à usure normale (consommables) : batteries, joints, résistance d'allumage, parties réfractaires, pièces de fonderie ou métalliques du brûleur, tous les types de soupapes de surpression et de décharge thermique (même intégrées) sont couvertes par une garantie de 6 mois.

8.3. Les chaudières et poêles chaudières sont couverts par une garantie de 2 ans sur présentation de la facture d'installation et de mise en route par un professionnel installateur, ainsi que toutes les factures d'entretien annuelles par un professionnel installateur depuis l'installation.

8.4. Les corps de chauffe des chaudières à foyer vitrifié sont couverts par une garantie de 8 ans sur présentation de la facture d'installation et de mise en route par un professionnel installateur, ainsi que professionnel installateur depuis l'installation.

IX. Garantie et retours

9.1. La garantie est strictement limitée à la fourniture pure et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses, par des pièces de même usage ou à leur remise en état, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, ou pour le remplacement de la dite pièce [main d'œuvre, frais de déplacement et viatique, etc..].

9.2. Les garanties pour notre matériel peuvent faire l'objet de conventions spéciales, elles seront alors définies par nos offres ou confirmations de commandes ou par des documents spécifiques se rapportant aux appareils concernés.

9.3. Si pendant la période de garantie, une pièce est reconnue par nous défectueuse, nous nous réservons le droit de réparer, de faire réparer ou de fournir en échange, une pièce identique, ou, en cas d'impossibilité, une pièce répondant au même usage.

9.4. La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à l'indemnité pour frais divers (main d'œuvres, déplacement etc..) ou préjudice quelconque, tel que, par exemple, privation de jouissance.

9.5. Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses (uniquement la pièce défectueuse :

la majeure partie des ensembles ou accessoires fournies sont démontables et remplaçables), mais réparables sur place, par un spécialiste compétent, la réparation ne peut être exécutée qu'après notre accord écrit préalable sur la nature de la réparation et sur le montant de la dépense à notre charge. Le matériel ayant fait l'objet de modifications sans notre accord n'est plus garanti.

9.6. Le client s'engage à nous permettre de vérifier sur place par une personne de notre choix, le bienfondé de toute réclamation. La reconnaissance du bienfondé d'une réclamation avec application de la garantie est de la compétence exclusive de la Direction de la Société et fait l'objet d'un écrit.

9.7. Tout retour de marchandisés doit faire l'objet d'un accord préalable, dans le cas contraire la marchandise sera refusée.

9.8. Les frais de retour des pièces défectueuses, ainsi que les frais de renvoi des pièces réparées ou des pièces de remplacement sont à la charge du client.

9.9. La garantie du constructeur ne peut être évoquée. si l'installation n'a pas été réalisée selon les règles de l'art par un installateur professionnel ; facture d'installation et de mise en route (Pour les chaudières : et factures annuelles d'entretien par un professionnel installateur ou SAV) à l'appui. La responsabilité de la conformité de l'installation incombe exclusivement à nos clients installateurs. Ne sont pas couverts les dommages consécutifs à des erreurs de branchement ou de raccordement et plus généralement au non respect de nos prescriptions d'installation et de la réglementation en vigueur, utilisation anormale ou contraire à nos notices, surpressions, manque d'eau, insuffisance d'hydro-accumulation, absence d'échangeur de séparation ou de volume d'hydro-accumulation sur chauffage au sol, absence d'entretien annuel par un professionnel (chaudières) et/ou manque d'entretien ou négligence de l'utilisateur (nettoyage, décendrage, etc..), fonctionnement au ralenti des chaudières bois et biomasse, usage de combustibles solides humides ou de combustibles différents de nos prescriptions, excès ou insuffisance de tirage de la cheminée, sur ou sous tension électrique, etc. Sont exclues également les détériorations consécutives à l'inobservation de nos recommandations concernant les risques d'entartrage (sur les soupapes, les serpentins, les échangeurs à plaques, tes mitigeurs et autres éléments thermostatiques, etc.), de chocs thermiques, de coup de feu, de corrosión côté gaz de combustion, de corrosion externe du corps de chauffe due à une fuite extérieure (d'un raccord, d'un purgeur, d'une soupape, d'une bride ou d'une trappe par exemple), etc.

Toute garantie est exclue en cas de défaut de stockage ou de transport des tiers, d'intempéries (tempêtes, grêles, gel ou dégel, foudre, inondation etc.), de force majeure telle que grèves (des fournisseurs d'eau, d'électricité, ou de combustibles, etc.), de guerres, d'attentats et autres catastrophes naturelles. Il appartient au client, sous sa responsabilité personnelle, de s'assurer que le matériel convienne à l'emploi

envisagé par son acheteur, le client faisant son affaire personnelle du choix et de la destination des matériels commandés par son acheteur sans que la responsabilité de notre société puisse être recherchée à cet égard. Les conseils, avis ou études de notre société qui pourraient être communiqués au client ne lui sont fournis qu'en considération du fait que celui-ci s'oblige systématiquement à vérifier l'exactitude des informations sur la base desquelles notre société a délivré ses conseils, avis ou études ainsi que l'exactitude de ces conseils, avis ou études auprès de tout tiers de son choix. L'attention du client est attirée sur le fait que les conseils, avis ou études sont fournis par notre société avec la plus grande conscience mais que la décision appartient exclusivement au client en fonction des éléments qu'il détient. Les matériels sont commandés par le client conformément au descriptif technique et de pose en vigueur par notre société au jour de ta commande et dont le client reconnaît avoir parfaitement connaissance.

9.10. Les durées de garantie, fixées par produit ou groupe de produits dans le texte relatif aux conditions particulières de garantie, commencent à courir, à compter de la mise en service de l'appareil, mais, au plus tard douze mois après la date de notre facturation au revendeur. En cas de doute sur la date de départ de la garantie, ce sera la date de notre facture majorée de 1 mois, qui sera retenue. L'application de la garantie est liée au retour du certificat de garantie.

9.11. En cas d'appel en garantie, il est impératif de joindre à la demande de retour établie par l'utilisateur et le professionnel : la photocopie de la facture d'installation d'origine portant le numéro de série de l'appareil ainsi que les factures d'entretien annuel émises par un professionnel pour qu'un dossier de garantie puisse être constitué.

9.12. Retour : en principe aucune demande de reprise de matériels vendus par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement sur acceptation écrite par notre société, une demande peut être traitée. Dans ce cas pour toutes demandes de retour de matériels adressées par notre client revendeur, seuls les matériels neufs, complets, actuels (présents au catalogue tarif en cours) et dans leur emballage d'origine intact, pourront être repris par notre société dans les conditions suivantes: Décote de 10% du prix HT de vente pour un retour compris entre 0 et 6 mois après la vente de notre société au revendeur. Aucune reprise possible pour du matériel vendu depuis plus de 6 mois par notre société au revendeur.

X. Contestations

Tout litige, qui n'aura pu être réglé à l'amiable, relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de ventes, sera exclusivement de la compétence du tribunal de Strasbourg, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Les traites ou acceptations de règlements quelconques ne peuvent apporter ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.



NOTES

NOTES



